



Schéma d'Aménagement
de Gestion des Eaux
du bassin de l'Arve

Président de la Commission locale
de l'eau du bassin de l'Arve
Président du Comité de Bassin Rhône
Méditerranée

MAIRE		1ère Adjointe	
ELU(S)			
ST CERGUÉS	Arrivé le 13 MAI 2024		N° 624
EXE	INFO	EXE	INFO
	DGS	Technique	
	Sec. du Maire	Bibliothèque	
	Accueil	Education	
	Compta-Finances	Ress. Humaines	
	CCAS	Communication	
	Gabriel DOUBLET, maire		

mairie
963, rue des Allobroges
74 140 SAINT-CERGUES

Objet : avis sur le projet de modification simplifiée n°4 du PLU de la commune de Saint-Cergues

Vos interlocuteurs : Marie BAR (sage@sm3a.com), animatrice du SAGE de l'Arve

Nos Réf. : C24-009

PJ : -

Saint-Pierre-en-Faucigny, le 3 mai 2024

Monsieur le Maire, 

Je vous remercie vivement d'avoir associé la Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Arve à la consultation menée dans le cadre du projet de modification simplifiée n°4 du PLU de votre commune.

Cette modification ne concerne aucun enjeu relatif au SAGE de l'Arve.

Ce dossier n'appelle pas de remarque de ma part.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de ma parfaite considération.


Martial SADDIER

Monsieur le Maire
Mairie de Saint-Cergues
963 rue des Allobroges
74140 SAINT-CERGUES

Objet : Réponse à votre courrier concernant la prescription de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la commune de Saint-Cergues

Références : BB/FRW

Affaire suivie par : Françoise RIEU-WEBER - francoise.rieu-weber@mairie.cranves-sales.fr

Monsieur le Maire,

J'ai bien reçu le dossier de modification simplifiée n°4 du PLU de la commune de Saint-Cergues.
Le projet tel que présenté, n'appelle pas d'observations de la part de la commune de Cranves-Sales.
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

MAIRE	*	1ère Adjointe			
ELU(S)					
ST CERGUES Arrivé le		13 MAI 2024	N°	619	
EXE	INFO		EXE	INFO	
		DGS	Technique		
		Sec. du Maire	Bibliothèque		
		Accueil	Educations		
		Compta-Finances	Ress Humaines		
		CCAS	Communication		
		URBA	Autres		

Le Maire,



Bernard BOCCARD

De : BOSSON Marie (SNCF / SNCF IMMOBILIER / DIT SE DEV & VALO IMMO) <marie.bosson@sncf.fr>

Envoyé : mercredi 15 mai 2024 11:24

À : controle.habitants@saint-cergue.fr; Commune de Saint-Cergues <mairie@saint-cergues.fr>

Cc : CARRE Jean Philippe (EXT Parvis) <ext.jeanphilippe.carre@sncf.fr>; GUIRON Emmanuel (SNCF / SNCF IMMOBILIER / DIT SE DEV & VALO IMMO) <emmanuel.guiron@sncf.fr>

Objet : Réponse de la SNCF dans le cadre de la modification simplifiée n°4 du PLU de Saint Cergues

Bonjour Madame,
Bonjour Monsieur,

Vous aviez bien voulu nous notifier de la modification simplifiée n°4 du PLU de Saint Cergues. Nous vous remercions de nous avoir consulté en tant que Personnes Publiques Associées (PPA).

Vous trouverez dans les pièces jointes nos observations, ainsi que la SUP T1 à annexer à votre PLU et les règles concernant la végétation à adopter le long des voies.

Suite à l'accident mortel survenu dans votre commune, nous vous confirmons que les travaux concernant l'automatisation du PN n° 54 pourraient se dérouler à partir de fin 2025 (mise en place des ½ barrières et feux notamment), pour une MES mi 2026 .

Nous restons à votre disposition pour plus d'informations,

Bien cordialement,

Marie Bosson

Alternante, Chargée de mission urbanisme

SNCF IMMOBILIER

DIRECTION IMMOBILIERE TERRITORIALE SUD-EST

CAMPUS INCITY – 114/116 Cours Lafayette -CS 13511- 69489 LYON CEDEX 03

Mail : marie.bosson@sncf.fr

Interne

Ce message et toutes les pièces jointes sont établis à l'intention exclusive de ses destinataires et sont confidentiels. L'intégrité de ce message n'étant pas assurée sur Internet, la SNCF ne peut être tenue responsable des altérations qui pourraient se produire sur son contenu. Toute publication, utilisation, reproduction, ou diffusion, même partielle, non autorisée préalablement par la SNCF, est strictement interdite. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message, merci d'en avertir immédiatement l'expéditeur et de le détruire.

This message and any attachments are intended solely for the addressees and are confidential. SNCF may not be held responsible for their contents whose accuracy and completeness cannot be guaranteed over the Internet. Unauthorized use, disclosure, distribution, copying, or any part thereof is strictly prohibited. If you are not the intended recipient of this message, please notify the sender immediately and delete it.

Monsieur Gabriel DOUBLET
Mairie
963 rue des Allobroges
74140 SAINT-CERGUES

Le Président,

Dossier suivi par :
 François BORDELIER
 Tel : 04 50 33 72 30
 Mail : fbordelier@haute-savoie.cci.fr

Objet : Modification simplifiée n°4 PLU de Saint-Cergues / nouvelle version
V/Réf :

Anancy, le 21 juin 2024

Monsieur le Maire,

La CCI Haute-Savoie a bien reçu la nouvelle version du dossier relatif au Plan Local d'Urbanisme de votre commune, ce dont nous vous remercions.

Après lecture de ce document et dans la continuité de notre courrier en date du 25 avril dernier, la CCI Haute-Savoie vous confirme qu'elle n'a pas de remarque particulière à formuler et qu'elle donne donc un avis favorable à cette modification simplifiée n°4.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes meilleures salutations.

Philippe CARRIER

MAIRE		1ère Adjointe			
ELU(S)					
ST CERGUES		N° 829			
Arrivé le		27 JUIN 2024			
EXE	INFO	EXE	INFO	EXE	INFO
		DGS	Technique		
		Sec. du Maire	Bibliothèque		
		Accueil	Education		
		Compta-Finances	Ress Humaines		
		CCAS	Communication		
		URBA	Autres		

Service urbanisme

De: Mairie de Boege <boege@orange.fr>
Envoyé: samedi 22 juin 2024 09:28
À: 'DGS'; Service urbanisme
Objet: RE: ST CERGUES / PLU / modification simplifiée n° 4 / nouvelle notification

Bonjour,

Je n'ai aucune observation à présenter concernant la modification simplifiée n°4 du Plu de Saint-Cergues.

En vous souhaitant plein succès pour ce beau projet, bien cordialement

Fabienne Scherrer
Maire de Boège
Mairie de Boège
50, rue du Bournon
74420 Boège
Permanence lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 8 h 30 à 12 h.
Ligne directe : 04 50 39 13 50
boege@orange.fr

De : DGS [mailto:dgs@boege.fr]
Envoyé : vendredi 21 juin 2024 16:27
À : Fabienne SCHERRER
Objet : TR: ST CERGUES / PLU / modification simplifiée n° 4 / nouvelle notification

Chère Fabienne,

Je vous laisse prendre connaissance de la modification simplifiée n°4 du PLU de Saint-Cergues pour avis.

Je reste à votre disposition, meilleures salutations.

Mairie de Boège
Virginie BOSSON-CASAYS

Tel : 04.50.39.10.28
Mail : dgs@boege.fr